



Programme Elevage, Pêche et Aquaculture

**Etude d'identification des priorités de recherche
pour le développement de l'élevage, des pêches et
de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest et du Centre**

TERMES DE REFERENCE

REF: 15/CW-DP/SE/09

Date d'ouverture: 22 Décembre 2009

Date de clôture: 08 Février 2010

1. Contexte et justification

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) est une Organisation sous-régionale constituante du Forum Africain pour la Recherche Agricole (FARA). Il regroupe 22 Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de 22 pays totalisant 318 millions d'habitants parmi lesquels 70 % sont engagés dans l'agriculture. En 2007, le CORAF/WECARD s'est doté d'un nouveau Plan Stratégique (2007-2016) pour répondre aux défis et enjeux de développement agricole de la région. Ce Plan est cohérent avec le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) qui vise une croissance annuelle de 6% de la productivité agricole d'ici à 2015. Dans cette perspective, le CORAF/WECARD a été mandaté par les Communautés économiques régionales (CEDEAO et CEEAC) pour mettre en œuvre le pilier IV du PDDAA, qui porte sur *la recherche agricole, la dissémination et l'adoption des technologies*. Il s'agit pour le CORAF/WECARD d'assurer des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité, et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre par la satisfaction des demandes principales adressées au système de recherche de la sous région par les groupes cibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son premier Plan Opérationnel (2008-2013), le CORAF/WECARD a créé 8 programmes prioritaires, à savoir : (i) le Programme Elevage, Pêche et Aquaculture, (ii) le Programme Cultures Vivrières, (iii) le Programme Cultures non Vivrières, (iv) le Programme Gestion des Ressources Naturelles, (v) le Programme Biotechnologie et Biosécurité, (vi) le Programme Politiques, Marchés et Commerce, (vii) le Programme Gestion des Connaissances, (VIII) et le Programme Renforcement des Capacités. La création de ces Programmes, ainsi que l'adoption du nouveau paradigme de la *Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D)*, répond au souci du CORAF/WECARD d'améliorer l'impact global de ses interventions, à travers les quatre (4) résultats ci-après : (i) des technologies et innovations appropriées sont élaborées ; (ii) des options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions et les marchés sont élaborées ; (iii) le système de recherche agricole sous-régional est renforcé et coordonné ; (iv) et la demande pour le système d'innovation agricole provenant des groupes cibles est facilitée et satisfaite.

Les présents termes de référence précisent les conditions dans lesquelles l'étude sera réalisée pour mieux orienter les investissements dans la recherche pour le développement de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest et du Centre.

2. Objectif de l'étude

L'étude vise à analyser les contraintes et identifier les priorités de recherche pour le développement de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle intégrera une analyse croisée des contraintes et opportunités liées aux aspects politiques, marchés et commerce ainsi que le renforcement de capacité en étroite collaboration avec les Programmes correspondants.

3. Questions à traiter

Sous la supervision du Gestionnaire du Programme Elevage, Pêche et Aquaculture, les consultants auront pour tâches de :

- Analyser la situation des sous-secteurs de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture ;
- Faire le bilan des recherches passées en vue de : (i) identifier pour chacun des sous-secteurs, les problèmes pour lesquels une solution est déjà disponible et ceux qui nécessitent des efforts supplémentaires de recherche ; (ii) faire l'état des recherches en cours ; (iii) recenser les technologies disponibles ailleurs et pouvant être adaptées au contexte sous-régional ;
- Analyser les politiques et réglementation régissant les activités d'élevage et de pêche (continentale et marine) et d'aquaculture dans la sous région ;
- Analyser les contraintes et les opportunités d'augmentation de la productivité, de la compétitivité et de l'accès aux marchés dans les sous-secteurs de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture et mettre l'accent sur la dynamique des chaînes de valeurs ;
- Etablir les priorités de recherche pour le développement (identifier les thèmes, sous-thèmes et activités indicatives de recherche par zone agro-écologique et par sous-secteur) à même d'apporter une valeur ajoutée aux programmes nationaux de recherche ;
- Déterminer les besoins en renforcement de capacités institutionnelles, humaines, managériales, financière et techniques des organisations professionnelles des chaînes de valeur d'élevage, de pêche et d'aquaculture ;
- Identifier les mécanismes requis pour assurer une participation active des organisations professionnelles dans la priorisation, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de recherche et développement ;
- Définir une stratégie de mise en œuvre ;
- Restituer les principaux résultats, conclusions et recommandations lors d'un atelier de validation qui sera organisé par le CORAF/WECARD à cet effet.

4. Produits/résultats attendus

Au terme de l'étude, les produits attendus sont les suivants :

1. Une analyse des contraintes et opportunités ;
2. Un plan d'action comprenant les thématiques prioritaires issues de l'étude analytique, les activités correspondant aux thématiques prioritaires, les indicateurs clés de suivi des ces activités, les moyens de vérification de la mise en œuvre des activités, les personnes responsables, le calendrier et le budget ;
3. et une stratégie de mise en œuvre.

5. Méthodologie

La démarche générale de l'étude sera basée sur un processus participatif et inclusif de consultation des acteurs concernés par la recherche et le développement de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture, en prenant en compte les 3 zones agro-écologiques de la région CORAF/WECARD et en utilisant l'approche chaîne de valeurs.

La méthodologie proprement dite comprendra :

- une revue documentaire, notamment sur les politiques, stratégies et programmes régionaux (PDDAA, FAAP, Plans Stratégique et Opérationnel du

CORAF/WECARD, des bases-centres et des SNRA, PAU, ECOWAP, etc.) et les récents rapports du NEPAD, de la FAO, de l'AU/IBAR, de ILRI, de WorldFish Center entre autres ;

- une enquête auprès d'un échantillon représentatif des différentes parties prenantes régionales et nationales, à savoir : (i) les organisations professionnelles (producteurs/éleveurs, pêcheurs, aquaculteurs, transformateurs, prestataires de services, commerçants d'intrants et de produits, consommateurs) ; (ii) les structures d'appui-conseil/vulgarisation ; (iii) les ONGs et Associations ; (iv) les institutions de recherche (SNRA, centres d'excellence, centres CGIAR) ; (v) les communautés économiques et les institutions techniques régionales ; (vi) et les partenaires techniques et financiers ;
- et une restitution des principaux résultats, conclusions et recommandations de l'étude en vue de leur validation par les parties prenantes.

6. Expertise requise

L'étude sera réalisée par une équipe de trois (3) consultants, dont : un spécialiste en élevage, chef de mission ; un spécialiste en pêches et aquaculture ; et un agro ou socio-économiste spécialisé dans les questions de politiques, marchés, commerce et organisations professionnelles. Chaque consultant devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un Doctorat ou d'un PhD ;
- avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la recherche agricole au niveau régional ou international ;
- faire la preuve de ses connaissances en matière de recherche sur l'un des domaines suivants : l'élevage, la pêche/aquaculture, les politiques/organisations professionnelles ;
- avoir une expérience professionnelle avérée en établissement des priorités de recherche pour le développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.

7. Plan de travail et calendrier

La durée de l'étude est de 30 jours calendaires.

Au démarrage de l'étude, les Consultants proposeront un plan de travail, la méthodologie et les outils qui seront utilisés, lesquels seront validés au niveau du Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD.

8. Obligations concernant les rapports

Les consultants fourniront au CORAF/WECARD 3 types de rapports :

1. un rapport de démarrage, 3 jours après le début de la mission, qui indique la démarche méthodologique, les pays à visiter, les acteurs à rencontrer et à contacter par e-mail, le calendrier précis de la mission, le plan du rapport de l'étude, etc. ;
2. un rapport provisoire, 3 jours après la fin de la mission de terrain contenant tous les résultats de l'étude (cf questions à traiter et résultats attendus) ;
3. et un rapport définitif qui prend en compte les observations et recommandations de l'atelier de validation, à déposer une semaine après la tenue de l'atelier de validation.

Les rapports seront rédigés en langue française ou anglaise. Ils seront transmis au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD en version papier (5 exemplaires) et en version électronique.

9. Rémunération

En conformité avec la politique du CORAF/WECARD sur les rémunérations pour services rendus, les Consultants recevront une rémunération correspondant à leur niveau d'expérience. Le présent travail sera rémunéré sur une base de 30 jours. Les modalités de paiement des Consultants seront spécifiées dans le contrat de service qui sera signé entre chaque Consultant et le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD.

10. Soumission du dossier

Le dossier de candidature comprenant **une lettre de motivation** et **un CV détaillé** doit être adressé au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, 7, Avenue Bourguiba BP 48 Dakar-RP, République du Sénégal ou par courrier électronique à l'adresse secoraf@coraf.org au plus tard le **21 Janvier 2010**.